



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**ACADÉMIE  
DE GRENOBLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Haute-Savoie

## AVENANT A LA CONVENTION RELATIVE A LA MISE EN PLACE D'UN PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PEdT)

Vu la convention relative au PEDt de la collectivité de BONNE (74380) (nom exact de la commune ou de l'EPCI en gras) ;

### Article 1<sup>er</sup>

Le PEDT de la collectivité de BONNE (74380) (nom exact de la commune ou de l'EPCI en gras) est prolongé à compter du 1<sup>er</sup> janvier jusqu'au 31 décembre 2026.

### Article 2

Le Plan mercredi de la collectivité de BONNE (74380) (nom exact de la commune ou de l'EPCI en gras) est prolongé à compter du 1<sup>er</sup> janvier jusqu'au 31 décembre 2026.

Le Maire ou Le Président de l'EPCI



Le Directeur de la Caisse d'Allocations  
Familiales de la Haute-Savoie

Pour la Rectrice et par délégation, le Directeur  
Académique des Services de l'Éducation Nationale de  
la Haute-Savoie

Le Préfet

SDJES DSDEN

Cité administrative – 7 rue Dupanloup  
74040 Annecy Cedex

Tel : 04 80 42 65 14

Mél : sdjes74-acm@ac-grenoble.fr

<http://www.haute-savoie.gouv.fr>

